

RÈGLEMENTS PROPOSÉS DANS LE CADRE DES ACTIONS COLLECTIVES CANADIENNES RELATIVES À LA FIXATION DES PRIX DES PIÈCES AUTOMOBILES

ENTRE 1996 ET 2020, AVEZ-VOUS OU VOTRE COMPAGNIE :

1. Acheté et/ou loué, directement ou indirectement, un véhicule automobile neuf ou usagé au Canada ou pour importation au Canada; et/ou
2. Acheté, directement ou indirectement, au Canada, l'une des pièces automobiles mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Si oui, vous pourriez être concerné par des ententes de règlement conclues dans le cadre d'actions collectives relatives à ces pièces automobiles.



ENTENTES DE RÈGLEMENT CONCLUES

Les ententes de règlement suivantes ont été conclues:

Défenderesses	Pièce automobile	Période visée	Montant
Alpha Corporation et Alpha Technology Corporation	Mécanisme d'accès pour automobiles	2002 à 2020	295 000 \$US
Continental AG, Continental Automotive Systems, Inc. Continental Tire Canada, Inc. (anciennement connue sous Continental Automotive Canada, Inc.), Continental Automotive Electronics LLC et Continental Automotive Korea, Ltd.	Tableaux de bord	1998 à 2015	605 790 \$
Eberspächer Gruppe GmbH & Co. KG, Eberspächer Exhaust Technology GmbH (anciennement connue sous Eberspächer Exhaust Technology GmbH & Co. KG), Eberspächer North America, Inc. et Eberspächer Climate Control Systems Canada Inc. (anciennement connue sous Espar Products Inc.)	Systèmes d'échappement	2002 à 2019	190 000 \$
JTEKT Corporation, JTEKT North America Corporation, JTEKT Automotive North America, Inc., Koyo Deutschland GmbH, Koyo Corporation of U.S.A. et Koyo Canada Inc.	Roulements	1998 à 2020	4 570 000 \$US
	Systèmes de direction assistée électrique	2005 à 2018	430 000 \$US
	Total		5 000 000 \$US
Koito Manufacturing Co., Ltd. et North American Lighting, Inc.	Phares pour véhicules automobiles	1997 à 2019	3 666 000 \$
	Ballasts pour lampe à décharge à haute intensité	1998 à 2018	234 000 \$
	Total		3 900 000 \$
Maruyasu Industries Co., Ltd., et Curtis-Maruyasu America, Inc.	Tubes en acier pour automobiles	2003 à 2020	601 000 \$US
	Systèmes d'injection de carburant	2000 à 2017	38 000 \$US
	Total		639 000 \$US
Meritor, Inc.	Systèmes d'échappement	2002 à 2019	141 361 \$
NTN Corporation, NTN USA Corporation, NTN Bearing Corp. of America, NTN Bearing Corp. of Canada Ltd., NTN Wälzlager (Europa) GmbH et NTN-SNR Roulements SA	Roulements	1998 à 2020	959 574,78 \$
Tenneco Inc., Tenneco GmbH, Tenneco Automotive Operating Company Inc. et Tenneco Canada Inc.	Systèmes d'échappement	2002 à 2019	2 618 655 \$
Tokai Rika Co., Ltd., TRAM, Inc., TRMI, Inc., TRIN, Inc., TRQSS, Inc. et TAC Manufacturing Inc.	Tableaux de commande de chauffage	2000 à 2016	212 500 \$
	Systèmes de sécurité pour les passagers	2003 à 2014	4 712 500 \$
	Capteurs d'angles de braquage	2003 à 2018	150 000 \$
	Commutateurs	2003 à 2018	550 000 \$
	Total		5 625 000 \$
Toyo Tire & Rubber Co., Ltd., Toyo Tire North America OE Sales LLC et Toyo Automotive Parts (USA), Inc.	Pièces anti-vibration en caoutchouc	1996 à 2019	5 136 220,88 \$
	Capuchons pour joints homocinétiques	2006 à 2020	258 969,12 \$
	Total		5 395 190 \$
Toyoda Gosei Co., Ltd., Toyoda Gosei North America Corporation, Waterville TG Inc., TG Automotive Sealing Kentucky, LLC, TG Kentucky, LLC, TG Fluid Systems USA Corporation, TG Missouri Corporation, TG Minto Corporation, Fuel Total Systems Kentucky Corporation, Toyoda Gosei Holdings Inc., Toyoda Gosei Rubber Mexico S.A. De C.V., Meteor Sealing Systems, LLC et LMI Custom Mixing, LLC	Tuyaux de freinage pour automobiles	2004 à 2019	97 419,03 \$
	Capuchons pour joints homocinétiques	2006 à 2020	105 846,66 \$
	Tuyaux automobiles	2004 à 2019	801 883,04 \$
	Pièces d'étanchéité	2000 à 2019	4 411 627,59 \$
	Systèmes de sécurité pour les passagers	2003 à 2014	942 124,23 \$
	Garnitures intérieures en plastique	2004 à 2020	751 852,16 \$
	Total		7 110 752,71 \$
Yamashita Rubber Co., Ltd. et YUSA Corporation	Pièces anti-vibration en caoutchouc	1996 à 2019	948 528 \$

Les ententes de règlement constituent un compromis concernant des réclamations contestées et ne sont pas une reconnaissance de responsabilité, d'actes fautifs ni de fautes par aucune des parties. En fonction de l'endroit où le recours a été commencé, les ententes de règlement requerront l'approbation de l'un ou plusieurs des tribunaux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et/ou du Québec.

Les membres du groupe visé par le règlement disposent des options suivantes :

1. Commenter par écrit les ententes de règlement proposées ou s'adresser aux tribunaux lors des audiences. Les observations écrites doivent être transmises le ou avant le 24 août 2020;
2. S'exclure des actions collectives relatives aux mécanismes d'accès pour automobiles, capuchons pour joints homocinétiques, tubes en acier pour automobiles, roulements, garnitures intérieures en plastique et capteurs d'angles de braquage. Il n'y aura pas d'autres opportunités afin de s'exclure de ces actions collectives. La date limite pour s'exclure des autres actions collectives mentionnées ci-dessus est déjà passée. Les demandes d'exclusion doivent être transmises le ou avant le 5 octobre 2020, le cachet de la poste faisant foi; ou
3. Ne rien faire, ce qui vous permettra de participer aux actions collectives en cours.

Veuillez consulter l'avis en version détaillée disponible en ligne au www.siskinds.com/pièces-de-vehicules-automobiles pour obtenir de plus amples informations.

DÉSISTEMENT PARTIEL DANS LE CADRE DE L'ACTION COLLECTIVE RELATIVE AUX ROULEMENTS

La demande en autorisation dans le cadre de l'action collective relative aux roulements a été modifiée pour retirer toute réclamation concernant les roulements industriels et les produits contenant des roulements industriels (véhicules légers, moyens et lourds, autobus, véhicules commerciaux, de la machinerie industrielle, équipements de construction, équipements miniers et/ou véhicules ferroviaires). En conséquence, les seules réclamations concernées seront celles relatives aux roulements installés dans les véhicules automobiles neufs.

Si vous avez acheté des roulements industriels et/ou acheté et/ou loué de la machinerie industrielle contenant des roulements, vous pourriez avoir la possibilité d'entreprendre votre propre recours. Le délai de prescription pour intenter un recours, s'il reste du temps à courir, recommencera à courir le 5 octobre 2020, sous réserve de toute modification des délais de prescription résultant de la COVID-19. À l'expiration du délai de prescription, votre droit d'intenter un recours pourrait être éteint. Les délais de prescription varient à travers le Canada. Par conséquent, vous devriez demander l'avis d'un avocat de votre province.

LES AVOCATS DU GROUPE

Les cabinets d'avocats Siskinds LLP, Sotos LLP, Camp Fiorante Matthews Mogerman LLP, Siskinds Desmeules s.e.n.c.r.l., Klein Lawyers LLP (uniquement pour les actions collectives relatives aux mécanismes d'accès pour automobiles, aux tuyaux automobiles et aux pièces d'étanchéité) et Klein Avocats Plaideurs (uniquement pour les actions collectives relatives aux mécanismes d'accès pour automobiles, aux systèmes d'échappement, aux tubes en acier pour automobiles, aux pièces d'étanchéité et aux garnitures intérieures en plastique) représentent les membres de ces actions collectives.

Pour de plus amples informations, visitez le www.siskinds.com/pièces-de-vehicules-automobiles/, faites parvenir un courriel à autoparts@sotosllp.com ou appelez au 1-888-977-9806.

